Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **97 (1971)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— Concrétisation des réformes à apporter à la formation théorique et pratique des apprentis dessinateurs en bâtiment sur le plan genevois dans le cadre de l'introduction des nouvelles directions romandes.
— Recherche de contacts plus étroits entre la profession, l'Ecole d'architecture et l'Ecole technique supérieure.
— Renouvellement de la convention collective de travail des bureaux d'architectes.
— Introduction, sous forme de recommandation, d'une assurance vieillesse complémentaire.
— Etude approfondie confiée à Me Schwartz, avocat-conseil de l'Interassar, en collaboration avec le Département des travaux publics en vue de l'harmonisation de la législation sur les constructions et de la coordination de son application.
— Organisation d'une « journée juridique » qui aura lieu le 6 mai prochain et sera consacrée à l'étude de cas pratiques illustrant la responsabilité juridique de l'architecte en tant que plaque tournante d'une opération de construction.
— Préparation d'un séminaire sur la structure et l'évolution de la profession.

4.6 *Information*

La SIA souhaiterait réaliser une information plus régulière sur nos thèses et les problèmes de nos professions. Une « Commission romande de relations publiques » a été créée, qui dispose des services d'un journaliste professionnel et qui a tenté d'établir des contacts avec la presse.

Ici même, nous avons organisé une conférence de presse avec des délégués de nos principaux journaux.

De ces contacts, je retire l'impression que nous ne devons pas trop compter sur la presse locale pour nous faire mieux connaître.

4.7 *BTSR*

Comme vous le savez, le *Bulletin technique* est actuellement contrôlé par la SIA. Nous estimons que cela nous permettra de mieux utiliser cette publication pour mener une politique d'information conforme à nos vœux et à nos besoins.

C'est ainsi qu'à une récente réunion des présidents romands, j'ai proposé que certains numéros du *BTSR* soient consacrés aux problèmes généraux de la profession, et qu'à cette occasion notre journal soit très largement diffusé, de façon à toucher les autorités, le corps enseignant, et de façon générale tous ceux qui en Suisse romande façonnent l'opinion publique.

Cette suggestion a reçu l'appui des présidents romands et des dirigeants du *Bulletin*. Deux écueils sur notre route : l'évolution très lente du *Bulletin* vers sa nouvelle formule d'organe de la SIA en étroite coordination avec la *SBZ*, et la difficulté chronique que l'on éprouve à mobiliser des rédacteurs d'articles nouveaux. Je signale encore que les dirigeants du *Bulletin* souhaitent vivement la collaboration régulière d'un membre de notre section au sein de leur rédaction. Notre comité cherchera à donner suite à ce vœu.

5. Rapport général

Je ne vous ai jusqu'ici parlé que d'activités concrètes. Nombreux sont nos autres sujets de préoccupation. Je vous en citerai quelques-uns en vrac.

5.1 *Ingénieurs de l'industrie*

Je vous ai déjà fait part de notre souci à ce sujet. Je suis heureux que M. Pierre Bourcart, de retour à Genève, ait accepté de reprendre le poste qui était le sien au G.I.I. central, et je voudrais que son activité facilite une transformation que nous souhaitons et qui devrait permettre à plus d'ingénieurs mécaniciens et électriciens de trouver dans notre société un cadre de rencontres, d'études et d'action. La SIA s'appauvrirait en perdant tout contact avec ces collègues.

5.2 *Autodidactes*

Au moment où de nombreuses volées de jeunes ingénieurs et architectes, frais émoulus des écoles, demandent leur admission à la SIA, et ils sont les très bienvenus, nous constatons que trop d'obstacles s'opposent à l'entrée dans notre société d'autodidactes de valeur, comme d'hommes de formations différentes dont le métier et les soucis sont proches des nôtres. Nous avons soumis ce problème à notre CC qui promet de s'en occuper.

5.3 *Participation à nos activités*

522 membres, 8 membres du comité, 25 délégués de la section, une vingtaine de fidèles qui militent dans diverses commissions et groupes professionnels de la SIA. Une participation aux séances qui dépasse rarement 60 personnes...

Même si l'on considère que l'influence de la SIA dans nos professions est très mal caractérisée par ces nombres, vous comprendrez que votre comité est soucieux d'un décalage qui risque de se créer entre la base et les organes dirigeants de notre section.

C'est pourquoi nous souhaitons un contact plus étroit avec nos membres. N'hésitez pas, Messieurs, à nous faire part de vos vœux, de vos soucis, des informations parfois précieuses dont vous disposez. Poussez-nous à l'organisation de cours et de conférences, provoquez l'étude en notre sein des problèmes qui dépassent la capacité d'un individu ou d'un bureau isolé.

Notre tâche n'est pas, à priori, de créer des cadres et des structures, mais plutôt d'organiser ce qui apparaîtra comme l'expression d'un besoin général.

Notre société sera ce que vous la ferez !

5.4 *Ethique de la profession*

Nous souhaitons que la lettre circulaire envoyée le 2 avril 1970 par notre président central, M. Rivoire, ait retenu l'attention de nos membres. Nous estimons en effet qu'il est d'une grande importance que la SIA reste le symbole d'une loyauté et d'une compétence absolues, d'un sens profond de la responsabilité de l'ingénieur face à ses mandants et à la société.

Cette attitude est une nécessité au moment où tant de valeurs sont bafouées et où la civilisation technique et industrielle est accusée de tous les péchés.

Par notre compétence et notre influence, nous avons beaucoup à dire et à faire dans la création d'un monde meilleur, et c'est en faisant appel à toutes ces qualités que notre œuvre sera utile.

Ces mots seront la conclusion de mon rapport.

Congrès

EUROCON 71

Lausanne, 18-21 octobre 1971

Le premier congrès organisé par les sections européennes et les groupes techniques concernés de l'IEEE (The Institute of Electrical and Electronics Engineers Inc., Région 8) aura lieu au Palais de Beaulieu, à Lausanne, du 18 au 22 octobre 1971.

Le programme technique d'*Eurocon 71* est conçu de manière à intéresser les ingénieurs en électrotechnique et en électronique et comprendra un congrès spécialisé de cinq à six sessions pour chacun des domaines suivants :

— traitement de l'information dans les grands systèmes ;
— communications à grande distance ;
— circuits solides ;
— électrotechnique de puissance ;
— électronique médicale ;

avec une conférence supplémentaire sur la montre électronique.

Une des caractéristiques importantes de ce programme sera d'offrir à la fois des conférences spécialisées, des présentations générales aux fins de recyclage, des tables rondes et des programmes pour étudiants. Ceci permettra aux spécialistes d'assister à toutes les conférences de leur domaine tandis que les personnes intéressées par le progrès de l'électrotechnique et de l'électronique pourront suivre les conférences d'intérêt général ainsi que les tables rondes. Un des buts de ce congrès sera de faire ressortir les applications des ordinateurs, le contrôle automatique et les domaines de pointe de la technologie.

Les conférenciers sont priés d'envoyer au Secrétariat du congrès un résumé de 35 mots et un sommaire de 300 à 500 mots de leur contribution (en anglais, durée 20 minutes), jusqu'au *1er avril 1971*.

Adresse : Secrétariat général *Eurocon 71*, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 24, ch. de Bellerive, CH - 1007 *Lausanne*, tél. (021) 26 26 15 et (021) 26 46 21 int. 399, le matin.

4e Symposium International « Eau douce à partir de l'eau de mer »

Londres 11-14 Juin 1973

Cette manifestation de la Fédération européenne du génie chimique sera organisée par le Groupe de travail « Eau douce à partir de l'eau de mer » de la Fédération européenne du génie chimique, sous le patronage de l'Institution of Chemical Enginers, Londres.

Elle est ouverte à tous les spécialistes intéressés à l'évolution scientifique et technique intervenue dans le domaine de la préparation de l'eau douce à partir de l'eau de mer et de l'eau saumâtre, ainsi qu'aux problèmes associés à la distribution de l'eau dessalée aux consommateurs.

Les thèmes traités seront les suivants :

1. Questions théoriques. Propriétés de l'eau et des électrolytes. Chimie analytique de l'eau de mer.
2. Procédés d'évaporation. Formation et prévention de l'entartrage. Corrosion. Utilisation de l'énergie nucléaire. Distillation solaire. Procédés d'humidification.
3. Procédés ioniques. Electrodialyse. Osmose inversée. (Hyperfiltration). Techniques d'échangeurs d'ions.
4. Procédés de congélation. Procédés aux hydrates. Autres procédés de dessalement.
5. Aspects économiques des procédés. Utilisation de l'eau dessalée aux réseaux de distribution conventionnels ainsi qu'à l'agriculture. Complexes agro-industriels.

Le programme, qui prévoit également des excursions, peut être obtenu au Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Informations SIA

Stabilité des constructions

La section tessinoise de la SIA nous prie d'annoncer que dans le cadre des cours postuniversitaires organisés par elle, un cours sera donné, en français, à Lugano, Istituto Tecnico Sperimentale a Trevano, aula de chimie, par M. J.-C. Badoux, Dr. sc., professeur à l'EPFL, les vendredis et samedis des mois d'avril et mai 1971.

Pour le programme et tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à M. G. Sartoris, ingénieur, 6976 Castagnola, tél. 091 3 79 75.

Communications SVIA

Candidatures

M. *Aoshima Yasuyuki*, ingénieur civil, diplômé de l'Université de Tokyo en 1970.
(Parrains : MM. R. Dutoit et J.-C. Badoux.)

M. *Beauverd Jean*, ingénieur civil, diplômé de l'EPFL en 1971.
(Parrains : MM. J. Bongard et J.-C. Badoux.)

M. *Perret Francis-Luc*, ingénieur civil, diplômé de l'EPUL en 1967.
(Parrains : Prof. D. Genton et Prof. J.-C. Badoux.)

Carnet des concours

Concours de projets pour la nouvelle Ecole secondaire de Naters (Valais)

Jugement

Le jury, composé de

MM. Charles Zimmermann, architecte FSAI/SIA, architecte cantonal, Sion, président ;
Dr Paul Biderbost, président de la commune, Naters, Ernst Anderegg, architecte BSA/SIA, Meiringen, Albert Gnägi, architecte BSA/SIA, architecte de la Ville, Berne, Frédéric Brugger, architecte BSA/SIA, Lausanne, Stefan Jossen, président de la commune de Mund, Julius Eyer, président de la commune de Birgisch, membres ;
Josef Iten, architecte, chef du Bureau des constructions, Sion, Stefan Zenklusen, conseiller communal, Naters, Edmund Salzmann, conseiller communal, Naters, Oswald Zenhäusern, directeur des Écoles, Naters, suppléants ;
Dr Josef Guntern, chef des Écoles moyennes du canton, Sion, expert,

s'est réuni le 20 janvier 1971 à Naters.

Après délibération, le jury décide de primer les projets suivants :

1. « Flexibel », MM. *Ed. Furrer* et *P. Morisod*, architectes BSA/SIA, Sion, Fr. 7000.—.
2. « Vorf... », M. *Henri de Kalbermatten*, architecte EPF/SIA, Sion, Fr. 5500.—.
3. « Nibelungen », MM. *Alf. Portner* et *Chr. Salamin*, architectes, Sierre, Fr. 4500.—.
4. « Forum », MM. *Baum* et *Zurbriggen*, architectes, Naters-Viège, Fr. 4200.—.
5. « Rain », MM. *H.* et *L. Meier*, architectes, Sion, Fr. 4000.—.
6. « Flexibilis », MM. *Charles Balma*, architecte FSAI, et *André Meillard*, collaborateur, Sierre, Fr. 3600.—.
7. « Mayou », MM. *Jean Cagna* et *Henri Borra*, architectes, Sion, Fr. 3200.—.

Achats :

8. « Variabile Moderato », M. et Mme *Heidi* et *Peter Wenger*, architectes BSA/SIA/SWB, Brigue, Fr. 1000.-.
9. « Contacts », M. *Josef Imhof*, architecte-technicien HTL dipl., Brigue, Fr. 1000.—.